



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
Royal Canadian Mounted Police (RCMP)
Procurement & Contracting Services
5th Floor, 10065 Jasper Avenue NW
Edmonton, AB T5J 3B1

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition aux: Gendarmerie royale du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté l'Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

**Bidder's Legal Business Name –
Nom légal du soumissionnaire:**

Telephone # - Numéro de téléphone:

Email - Courriel:

Title-Sujet: Fire Alarm System Inspection and Maintenance / Système d'alarme incendie Inspection et entretien		
Solicitation No. - N° de l'invitation M5000-161007/A		Date 4 September 2015
Amendment No. – N° modif : 001		
GETS Reference No. - N° de référence du SEAG PW-15-00695898		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2:00 PM	MDT (Mountain Daylight Time) HAR (heure avancée de Rocheuses)
On / le :	2015 le 2 Octobre	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sandra E. Robinson, Senior Procurement Officer		
Telephone No. – N° de téléphone 780-670-8626		Facsimile No. – N° de télécopieur 780-454-4523

COMPLETE BELOW IN FULL - REMPLISSEZ CI-DESSOUS EN ENTIER	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Amendement 001 a été soulevée pour apporter les modifications suivantes.

SUPPRIMER:

Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2:00 PM	MDT (Mountain Daylight Time) HAR (heure avancée de Rocheuses)
On / le :	Wednesday, Septembre 23rd, 2015	

INSÉRER:

Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2:00 PM	MDT (Mountain Daylight Time) HAR (heure avancée de Rocheuses)
On / le :	Vendredi, le 2 octobre 2015	

EFFACEZ LA CHOSE SUIVANTE sous la Partie 3 – les Instructions de Préparation d'Offre:

5. Documentation de l'entreprise (sur demande)

- 5.1 La (les) lettre(s) du fabricant d'équipement d'origine (FEOs) de l'équipement détaillé ci-dessous (voir aussi l'annexe A, énoncé des travaux) devrait(ent) être jointes à la soumission avant la date de fermeture de l'invitation. Cependant, si la (les) lettre(s) n'est (ne sont) pas soumise(s) avant la date de fermeture de l'invitation, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui accordera un délai pour se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et à l'exigence dans le délai imparti rendra la soumission irrecevable.

S'il y a plus d'un FEO, les lettres sont exigées pour chaque FEO.

- Unité de commande d'alarme incendie

Cette lettre doit confirmer que le soumissionnaire :

1. est un fabricant d'équipement d'origine (FEO); **OU**
2. est un agent de service autorisé du FEO; **OU**
3. a conclu une entente de sous-traitance valide et reconnue avec le FEO; **ET**
4. a accès à ce qui suit afin d'entretenir et de réparer les composants, sous-systèmes, systèmes et systèmes intégrés énumérés dans la liste ci-jointe, Annexe A, énoncé des travaux :
 - 4.1. outils et matériaux de réparation et d'entretien;
 - 4.2. pièces compatibles;
 - 4.3. logiciel;
 - 4.4. matériel;
 - 4.5. micrologiciel; **ET**



5. a accès aux procédures d'exploitation et de réglage du FEO pour tous les composants, sous-systèmes, systèmes et systèmes intégrés ainsi qu'au matériel connexe énumérés dans la liste ci-jointe. Cela inclut l'accès direct au service de soutien technique et aux bulletins techniques du fabricant.

ET/OU

- 5.2 **Si le soumissionnaire n'est pas un FEO ou un agent autorisé du FEO(s)** ou ne détient pas une entente de sous-traitance valide avec le FEO pour les équipements énumérés ci-dessus, la (les) lettre(s) provenant de l'agent autorisé du FEO(s) (fabricant d'équipement d'origine) de ces équipements devrait(ent) être soumise(s) avec la proposition avant la date de fermeture de l'invitation. Cependant, si la (les) lettre(s) n'est (ne sont) pas soumise(s) avant la date de fermeture de l'invitation, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui accordera un délai pour se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et à l'exigence dans le délai imparti rendra la soumission irrecevable.

S'il y a plus d'un FEO, les lettres sont requises de chaque agent autorisé de chaque FEO.

- Unité de commande d'alarme incendie

Cette lettre doit confirmer que le soumissionnaire :

1. a conclu une entente de sous-traitance valide et reconnue avec l'agent autorisé; ET
2. a accès à ce qui suit afin d'entretenir et de réparer les composants, sous-systèmes, systèmes et systèmes intégrés énumérés dans la liste ci-jointe, Annexe A, énoncé des travaux :
 - 2.1 outils et matériaux de réparation et d'entretien;
 - 2.2 pièces compatibles;
 - 2.3 logiciel;
 - 2.4 matériel;
 - 2.5 micrologiciel; **ET**
3. a accès aux procédures d'exploitation et de réglage du FEO pour tous les composants, sous-systèmes, systèmes et systèmes intégrés ainsi qu'au matériel connexe énumérés dans la liste ci-jointe. Cela inclut l'accès direct au service de soutien technique et aux bulletins techniques du fabricant.

Il est également obligatoire que le soumissionnaire présente la (les) lettre(s) délivrée(s) par le FEO(s) à l'agent(s) autorisé(s) confirmant le nom de l'agent(s) autorisé(s).

6. Formation des employés (sur demande)

Des copies valides des certificats/cartes de formation suivants pour chaque personne proposée devraient être jointes à la soumission, au plus tard à la date de clôture de la demande de soumissions. Cependant, si ces certificats/cartes ne sont pas fournis tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui accordera un délai pour se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et à l'exigence dans le délai imparti rendra la soumission irrecevable.



Tous les certificats doivent être reconnus par Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC), par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents au travail, par l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction (AOSC), ou par tout autre organisme législatif ou de réglementation dans la province ou le territoire où les travaux doivent être effectués.

- un certificat/une carte valide de formation de sécurité en protection contre les chutes;
- Certification ULC
- un certificat/une carte valide sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- un certificat/une carte valide sur l'accès à des espaces clos
- un certificat/une carte valide reconnue par Ressources humaines et Développement des compétences Canada
http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/sante_securite/prevention/premier_soin.shtml;
- un certificat/une carte valide sur la sensibilisation aux pratiques de travail avec l'amiante
- un certificat/une carte valide de formation en prévention des arcs électriques

INSÉREZ LA CHOSE SUIVANTE sous la Partie 3 – les Instructions de Préparation d'Offre ::

5) Documentation de l'entreprise (sur demande)

- 5.1 La société doit être certifiée ULC, les entrepreneurs qui effectuent le travail doit avoir les certifications requises dans la province de l'Alberta pour tester, inspecter et effectuer la maintenance sur alarme incendie, systèmes de gicleurs et dispositifs, y compris les extincteurs. La preuve de certification ULC, tant pour l'Alarme incendie que pour les Extincteurs automatiques d'incendie, doit être fournie au temps d'offre.

6) Formation des employés (sur demande)

Des copies valides des certificats/cartes de formation suivants pour chaque personne proposée devraient être jointes à la soumission, au plus tard à la date de clôture de la demande de soumissions. Cependant, si ces certificats/cartes ne sont pas fournis tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui accordera un délai pour se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et à l'exigence dans le délai imparti rendra la soumission irrecevable.

Tous les certificats doivent être reconnus par Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC), par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents au travail, par l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction (AOSC), ou par tout autre organisme législatif ou de réglementation dans la province ou le territoire où les travaux doivent être effectués.



- un certificat/une carte valide de formation de sécurité en protection contre les chutes;
- un certificat/une carte valide sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- un certificat/une carte valide sur l'accès à des espaces clos
- un certificat/une carte valide reconnue par Ressources humaines et Développement des compétences Canada http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/sante_securite/prevention/premier_soin.shtml;
- un certificat/une carte valide sur la sensibilisation aux pratiques de travail avec l'amiante
- un certificat/une carte valide de formation en prévention des arcs électriques



EFFACEZ LA CHOSE SUIVANTE sous l'Annexe B – les Critères Techniques Obligatoires :

Critères d'évaluation technique

À la clôture des soumissions le temps, le soumissionnaire doit se conformer aux exigences obligatoires suivantes et fournir la documentation nécessaire pour soutenir la conformité.

Toute proposition qui ne satisfait pas aux exigences obligatoires suivantes sera considéré comme non recevable et ne sera pas examinée plus avant. Chaque exigence doit être traitée séparément.

Critères Techniques Obligatoires	rencontré	pas rencontré	Numéro de page Documentation de référence
M1: Les soumissionnaires DOIVENT dûment remplir et signer la première page de leur invitation à soumissionner document et toute modification des pages de couverture et de soumettre leur dossier de soumission.			
M2: Présentation de la preuve, comme décrit dans la section I 3. Obligatoire Expérience des employés et rendement antérieur			
M3: Copies valides des cartes suivantes et la documentation de licence comme décrit dans la section I Documentation 4. Carte et licences			
M4: Une lettre (s) de l'OEM (s) (Original Equipment Manufacturer), comme décrit dans la section I 5. Information sur la Compagnie			
M5: Copies valides de la formation certificats / cartes suivantes comme décrit dans la section I 6. Formation des employés			



INSÉREZ LA CHOSE SUIVANTE sous l'Annexe B – les Critères Techniques Obligatoires:

Critères d'évaluation technique

À la clôture des soumissions le temps, le soumissionnaire doit se conformer aux exigences obligatoires suivantes et fournir la documentation nécessaire pour soutenir la conformité.

Toute proposition qui ne satisfait pas aux exigences obligatoires suivantes sera considéré comme non recevable et ne sera pas examinée plus avant. Chaque exigence doit être traitée séparément.

Critères Techniques Obligatoires	rencontré	pas rencontré	Numéro de page Documentation de référence
M1: Les soumissionnaires DOIVENT dûment remplir et signer la première page de leur invitation à soumissionner document et toute modification des pages de couverture et de soumettre leur dossier de soumission.			
M2: Présentation de la preuve, comme décrit dans la section I 3. Obligatoire Expérience des employés et rendement antérieur			
M3: Copies valides des cartes suivantes et la documentation de licence comme décrit dans la section I Documentation 4. Carte et licences			
M4: La preuve de certification ULC, tant pour l'Alarme incendie que pour les Extincteurs automatiques d'incendie, doit être fournie au temps d'offre.			
M5: Copies valides de la formation certificats / cartes suivantes comme décrit dans la section I 6. Formation des employés			



RÉPONSES AUX QUESTIONS :

Question 1:

Quand prévoyez-vous que le contrat commencera ?

Réponse :

Date de début sera fourni au moment de l'attribution du contrat.

Question 2:

Comme indiqué au point iv. À la page 5, ULC certification est nécessaire. Est-ce ce qui concerne l'incendie de surveillance d'alarme ou temps de réponse d'urgence réelle d'alarme d'incendie et de systèmes de gicleurs?

Réponse :

La surveillance d'alarme d'incendie est sous un contrat différent, donc cette exigence applique spécifiquement à l'alarme incendie et les temps de réponse du système de gicleurs.

Question 3:

Comme indiqué au point n ° 4, page 10 en ce qui concerne la carte et de la documentation de licence, il demande de certification ULC pour tous les services personnels, y compris les techniciens d'alarme incendie, extincteurs automatiques à eau et installateurs électriciens. Si l'ensemble du personnel de service ont les certifications requises dans la province de l'AB pour tester et inspecter alarme incendie et systèmes de gicleurs, est la certification ULC encore une exigence?

Réponse :

La société doit être certifié ULC, les entrepreneurs qui effectuent le travail doit avoir les certifications requises dans la province de l'Alberta pour tester, inspecter et effectuer la maintenance sur alarme incendie, systèmes de gicleurs et dispositifs, y compris les extincteurs.

Question 4:

Comme indiqué au point # 5.1 à la page 11, il ya une exigence pour les lettres de l'OEM confirmant le prestataire de services est un agent de service autorisé, ce sera difficile étant donné la quantité de différents fabricants selon l'inventaire du site. Sera une lettre du fournisseur de services décrivant nos certifications et expliquant les partenariats OEM suffire à cet effet?

Réponse :

Cette exigence a été supprimée de la sollicitation.

Question 5:

Les rapports d'inspection passé peuvent être mis à disposition pour chacun des détachements inclus dans cet appel d'offres?



Réponse :

Oui, s'il vous plaît voir documents joints à la présente invitation.

Question 6:

Peut-on supprimer la lettre requise par l'OEM sur 5) 5.1 comme il peut être difficile pour un entrepreneur de recevoir une lettre comme celle de leurs concurrents?

Réponse :

Oui, s'il vous plaît se référer à l'amendement 001.

Question 7:

Qu'entendez-vous par une étiquette sur chaque appareil?

Réponse :

Comme indiqué sur 1.6.1.7) chaque appareil doit être identifié par les numéros de zone et de composants. Les numéros seront imprimés sur des étiquettes d'identification du type de la vignette qui seront attachés à chaque composant existant dans le système.

Question 8:

Pouvez-vous donner des précisions sur ce que vous entendez par ULC inspection pour la formation des employés.

Réponse :

Retiré de la sollicitation.

Question 9:

Pour le technicien d'alarme incendie, l'exigence de certification demande une désignation de la CAFA. Notre technicien d'alarme incendie a été la vérification des systèmes d'alarme incendie depuis plus de 20 ans (y compris les détachements de la GRC et des bâtiments fédéraux, provinciaux /), il a ce qui est connu et accepté dans l'industrie comme un billet "P" obtenu par NAIT. On n'a jamais été nécessaire pour avoir la certification de la CAFA lors de l'exécution des inspections de la GRC dans le passé (y compris l'année dernière), est-ce une nouvelle exigence obligatoire?

Réponse:

Oui, il est une nouvelle exigence.

Question 10:

A sub-contractor can be used as long as they have the appropriate certification and security clearances correct?

Réponse :

Un sous-traitant peut être utilisé tant qu'ils ont les autorisations de certification et de sécurité appropriées correcte?

End/Fin